



La Mairie d'Arnage recrute :

Un agent spécialisé des Ecoles maternelles (H/F)

Grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CDD du 28/04/2026 au 24/07/2026

Ville dynamique située sur le circuit historique des 24h du MANS, membre de Le Mans Métropole, Arnage se distingue par son haut niveau de service. Comptant 5 605 habitants et 300 sièges sociaux, la ville mène une politique de service public très étoffée et possède un patrimoine important pour sa strate, avec de nombreux équipements : un espace culturel, un établissement d'enseignement artistique, un établissement public industriel et commercial (Maison des Habitants), un complexe sportif (deux gymnases, salle omnisport, piste d'athlétisme, terrain de sport) et une base nautique, 2 écoles primaires, 2 écoles maternelles, un multi-accueil (42 places), une restauration municipale, un collège et un lycée professionnel. Arnage est une commune très bien desservie par le réseau SETRAM et dispose d'une gare TER.

Sous la responsabilité de la directrice de l'école sur le temps scolaire, et sous la responsabilité de la directrice du service Petite Enfance en dehors du temps scolaire, vous assurez les missions suivantes :

Les missions :

- Assister l'enseignant : accueillir les enfants et les parents à l'école, créer un climat de confiance et contribuer à leur bien-être (réconforter, sécuriser), préparer les supports et matériels pédagogiques nécessaires aux activités des enfants selon les consignes de l'enseignant, Participer à l'animation des ateliers sous la responsabilité de l'enseignant, surveiller les enfants pendant les temps de repos (sieste, récréation...), assurer le rangement et le nettoyage après les activités, discerner les informations à communiquer à l'enseignant, aux parents et rendre compte de manière orale ou écrite,
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie : aider l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité, respecter le rythme et les besoins de chacun, encadrer l'enfant sur le temps de la restauration
- Surveiller l'enfant : garantir la sécurité physique et psychologique des enfants, ainsi que leurs besoins
Suivre l'état général de l'enfant, repérer les signes de mal-être, alerter l'enseignant de tout comportement anormal, assurer les premiers soins pour des plaies légères (désinfection, protection) et détecter une poussée de fièvre, appliquer et faire appliquer aux enfants les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité
- Entretien des locaux et du matériel
- Animer des temps périscolaires : permettre leur détente pendant la récréation ou le temps de repos, concevoir et animer le projet pédagogique, mettre en cohérence le projet pédagogique et le programme d'animation, se tenir informé et animer les projets d'activités sportives, culturelles et de loisirs, participer au suivi des projets des services, encadrer les enfants pendant les temps périscolaires et extra scolaires, participer à l'éveil des enfants dans un environnement agréable et sécurisant

Les compétences requises :

Savoir accompagner l'enfant dans ses apprentissages scolaires quotidiens et dans l'apprentissage de l'autonomie et des règles de vie
Connaître le développement de l'enfant à partir de 2 ans
Connaître les principes d'hygiène corporelle et les règles éducatives
Connaître les techniques de jeux et d'activités, matériaux et matériels utilisables par les enfants
Savoir identifier les besoins de l'enfant (physique, moteur et affectif)
Etre créatif, dynamique et posséder un bon contact avec les enfants (douceur et patience)



Les particularités du poste :

Double autorité : celle de la directrice de l'école, et celle de la directrice du service petite enfance
Temps de travail annualisé
Amplitude horaire variable par roulement et en fonction des événements (réunion d'équipe, fête des écoles, conseil
Port d'une blouse, entretien des locaux pendant les vacances scolaires

Les diplômes :

CAP Petite Enfance

Les conditions de travail :

- ☞ Lieu d'affectation : Ecole
- ☞ Temps de travail : temps non complet 30h00
- ☞ Rémunération : rémunération statutaire + RIFSEEP
- ☞ Avantages sociaux : Prise en charge à 75% des frais d'abonnements transports
Participation mutuelle et prévoyance

Envoi des candidatures à :

Mme Le Maire - MAIRIE D'ARNAGE – Place François Mitterrand 72230 ARNAGE
Courriel : recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite de candidature : le 22 avril 2026